

## L'aide canadienne à la Russie

L'aide canadienne à la Russie se compose de plusieurs volets : assistance technique, aide humanitaire, initiative en matière de sécurité nucléaire, initiatives multilatérales ou régionales et crédits commerciaux.

Au Sommet de Vancouver, les 3 et 4 avril 1993, le Premier ministre Mulroney a annoncé une augmentation de 200 millions \$ des fonds consacrés par le Canada à l'assistance bilatérale à la Russie, notamment une hausse de 105 millions \$ au titre de l'assistance technique, 10 millions \$ supplémentaires pour l'aide humanitaire, une nouvelle marge de crédit de 30 millions \$ pour l'acquisition de matériel et de services médicaux, sanitaires et éducatifs au bénéfice des enfants et des jeunes, et la livraison de 477 000 tonnes de blé.

### Assistance technique

Le programme d'assistance technique du Canada, annoncé en juillet 1991, met l'accent sur la formation, le renforcement des institutions et la prestation de conseils en matière d'orientation. Tel que l'a annoncé le Premier ministre Mulroney au Sommet de Vancouver, le programme canadien d'assistance technique à la Russie sera porté à 150 millions \$ d'ici cinq ans. Administré par le Bureau d'aide à l'Europe centrale et à l'Europe de l'Est du ministère des Affaires extérieures, il vise à appuyer le développement démocratique et la transition vers une économie de marché, et à accroître les liens commerciaux et les liens d'investissement avec le Canada.

Le programme canadien d'assistance technique favorise les liens personnels et les projets locaux qui touchent directement la population russe. Il comprend six secteurs prioritaires :

### 1. Énergie

L'assistance canadienne dans le secteur de l'énergie se concentrera sur quatre domaines : le cadre législatif, la gestion des entreprises, l'exploration et l'exploitation des ressources pétrolières et l'amélioration de la gestion des services publics d'électricité.

La nouvelle stratégie annoncée à Vancouver, qui comporte des crédits de 15 millions \$ sur trois ans, permettra à la Russie de moderniser son secteur pétrolier, encouragera l'investissement étranger et entraînera la création de nouveaux emplois spécialisés. Cette aide servira notamment à redéfinir le cadre juridique du secteur pétrolier, à établir une structure de gestion pour la copropriété des ressources et à mettre au point un régime fiscal moderne. Des mesures de coopération technique porteront sur la réfection des puits et des infrastructures de surface, sur la sécurité, la formation en gestion et l'instruction technique, et sur le renforcement des institutions. Dans tous les projets énergétiques auxquels participe le Canada, une attention spéciale sera apportée aux considérations environnementales.

### 2. Appui au secteur privé

Un crédit de 20 millions \$ échelonné sur trois ans viendra soutenir le nouveau secteur privé russe, et il favorisera la formation des entrepreneurs en gestion et en services financiers. Il aidera à promouvoir des débouchés commerciaux et des occasions d'investissement pour le Canada ainsi que des liens directs entre entrepreneurs canadiens et russes.